

Belgium-Gosselies: Electricity, heating, solar and nuclear energy

OJ S 35/2023 17/02/2023

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Technocampus asbl

Postal address: Rue Auguste Piccard, 23

Town: Gosselies

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Postal code: 6041

Country: Belgium

Contact person: Madame Véronique Vanderlinden

E-mail: veronique.vanderlinden@technocampus.be

Telephone: +32 71253625

Internet address(es):

Main address: www.technocampus.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1377/RN/2023>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: ASBL

I.5. Main activity

Education

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Fourniture d' électricité et de gaz pour les sites Technocampus

Reference number: TECHNO-2023-028

II.1.2. Main CPV code

09300000 Electricity, heating, solar and nuclear energy

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

: Le marché a pour objet la fourniture d'électricité et de gaz ;

Le marché est un marché de fournitures initié sous une forme de procédure ouverte pour conclure un accord cadre.

Les sites de TechnoCampus concernés sont :

1) TehcnoCampus site de Mons - Gaz et Electricité

Bvd Initialis 18

7000 Mons

2) TechnoCampus Site Gosselies 1 - Electricité

Av Georges Lemaitre 15

6041 Gosselies

3) TechnoCampus site Gosselies 3 - Gaz et Electricité

Rue A Piccard 23

6041 Gosseies

Voir description technique du cahier des charges dans lequel EAN sera nommé pour l'identification

Lieu de livraison: Mons et Gosselies

Lieu de livraison : Plusieurs lieux

Le marché est divisé en lots comme suit :

Lot 1 "Fourniture d' électricité "

Lot 2 "Fourniture de gaz "

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Fourniture d' électricité

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

09300000 Electricity, heating, solar and nuclear energy

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

II.2.4. Description of the procurement

voir II.2.1

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Contact d'une personne administrative et:ou commerciale / Weighting : 10

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 90

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information**II.2. Description****II.2.1. Title**

Fourniture de gaz

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

09300000 Electricity, heating, solar and nuclear energy

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

II.2.4. Description of the procurement

voir II.2.1

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Contact d'une personne administrative et/ou commerciale / Weighting
: 10

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 90

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions for participation**III.1.1.**

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Une déclaration bancaire appropriée établie conformément au modèle figurant à l'annexe 11 de l'AR du 18 avril 2017.
2. Motifs d'exclusion facultatifs Sauf dans le cas où le soumissionnaire démontre, conformément à l'article 70 de la loi, avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer sa fiabilité, l'adjudicateur pourra exclure, à quelque stade de la procédure de passation, de la participation à une procédure, un soumissionnaire dans les cas suivants :
 - 1 0 lorsque l'adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental social et du travail visées à l'article 7 de la loi
 - 2 0 lorsque le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation iudž.cžgr_e ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;
 - 3 0 lorsque l'adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité ,
 - 4 0 lorsque l'adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence, au sens de l'article 5, alinéa 2 de la loi
 - 5 0 lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts au sens de l'article 6 de la loi par d'autres mesures moins intrusives •
 - 6 0 lorsqu'il ne peut être remédié à une distorsion de la concurrence résultant de la participation préalable des soumissionnaires à la préparation de la procédure de passation, visée à l'article 52 de la loi, par d'autres mesures moins intrusives ;
 - 7 0 lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable •
 - 8 0 le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 73 ou de l'article 74 de la loi •
 - 9 0 le soumissionnaire a entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution. Ces dispositions sont également applicables individuellement à tous les opérateurs économiques qui, en tant que groupement, déposent ensemble une offre, ainsi qu'aux tiers à la capacité desquels il est fait appel dans le cadre de la sélection qualitative.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Le numéro et le libellé du compte du soumissionnaire ouvert auprès d'un établissement financier.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 16/03/2023 Local time: 10:30

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 14/07/2023

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 16/03/2023 Local time: 10:30

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance de Charleroi

Town: non applicable

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

13/02/2023